

ACTION URGENTE

JORGE ARZAVE ORIHUELA DE NOUVEAU MENACÉ PAR TÉLÉPHONE

Le défenseur des droits humains Jorge Arzave Orihuela a reçu un nouvel appel de menaces à son domicile de Lomas de San Francisco Tepojaco, dans l'État de Mexico. Sa famille et lui sont en danger.

Le 13 juin, **Jorge Arzave Orihuela** a de nouveau été menacé au téléphone, par un homme qui s'est présenté comme membre d'une organisation criminelle bien connue. Son interlocuteur lui a dit que la veille on était « venu lui rendre "visite" », qu'on avait pris des photos de lui et qu'on allait l'« enlever ». Il en a informé les autorités, sans pour autant porter plainte car les plaintes précédentes n'ont débouché sur aucune enquête officielle effective.

Quelques heures avant de recevoir cet appel, Jorge Arzave Orihuela avait discuté de mesures de protection avec des représentants du défenseur des droits humains fédéral et du Mécanisme pour la protection des journalistes mais, comme son cas était jugé non urgent, de nouvelles mesures plus efficaces n'avaient pas encore été décidées.

Les menaces téléphoniques pourraient être liées à l'action que mène Jorge Arzave Orihuela, avec d'autres habitants de Lomas de San Francisco Tepojaco, pour promouvoir le droit à un logement convenable. Le 10 juin il a été informé par un tribunal administratif fédéral que la maire avait été condamnée au versement d'une amende pour ne pas avoir respecté ses obligations légales de fournir certains services, notamment l'eau, à cette population. C'était la troisième fois en deux mois que la maire se voyait infliger une amende pour non-respect de ses obligations. Jorge Arzave Orihuela a informé les médias de ces trois jugements, favorables à la communauté.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à garantir la sécurité de Jorge Arzave Orihuela et de sa famille, selon leurs propres souhaits ;
- engagez-les à diligenter sans délai une enquête minutieuse et impartiale sur l'appel de menaces reçu par Jorge Arzave Orihuela le 13 juin dernier et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'elles ont pour obligation de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte de représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JUILLET 2014 À :

Procureur général de la République

Jesús Murillo Karam
Paseo de la Reforma 211-213
Col. Cuauhtémoc, México D.F.
C.P. 06500, Mexique
Fax : +52 55 5346 0908 (merci de faire preuve de persévérance)
Courriel : ofproc@pgr.gob.mx

Formule d'appel : Dear Attorney General, / Monsieur le Procureur général,

Gouverneur de l'État de Mexico

Eruviel Avila Villegas
Palacio del Poder Ejecutivo
Lerdo Poniente No. 300
Col. Centro, C.P. 50000
Toluca, Mexico State, Mexique
Fax : +52 722 276 0046
Courriel : eruviel.avila@edomex.gob.mx
Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

Copies à :

ONG locale

Centre des droits humains Miguel Agustín Pro Juárez
Courriel : accionesurgente@centroprodh.org.mx

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques accrédités dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 184/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR41/040/2013/en>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

JORGE ARZAVE ORIHUELA DE NOUVEAU MENACÉ PAR TÉLÉPHONE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jorge Arzave Orihuela a acheté un logement social dans l'agglomération urbaine Lomas de San Francisco Tepojaco, à la périphérie de Mexico, en 2003. Sa maison, comme plusieurs autres, a rapidement commencé à se détériorer et le sol à s'affaisser. Les autorités ont promis de fournir des services et d'améliorer l'environnement, mais malgré cela les résidents n'ont que peu d'eau courante, il n'y a aucun centre de soins, le système de transports n'est pas fiable, les écoles sont surpeuplées et les logements sont situés près d'une décharge en plein air. Certains habitants, craignant pour leur sécurité, ont abandonné leur domicile. Jorge Arzave Orihuela réclame des mesures de la part des constructeurs et du gouvernement local.

Au Mexique, les défenseurs des droits humains et les journalistes sont souvent victimes d'agressions, de menaces, d'enlèvements et d'homicides en représailles au travail légitime et essentiel qu'ils effectuent. Les responsables de ces violences ne sont pratiquement jamais traduits en justice. Amnesty International a salué la mise en place, en 2012, d'un Mécanisme pour la protection des défenseurs des droits humains et des journalistes. Cependant, si plus de 100 défenseurs et journalistes en danger ont sollicité une protection, beaucoup n'ont pas bénéficié d'une réaction prompte et efficace, ce qui a été source d'irritation, d'insécurité et de désillusions. Bien que le gouvernement affirme que le mécanisme fonctionne correctement, il est loin d'être totalement opérationnel car il manque de personnels formés, de ressources et du soutien politique de haut niveau requis pour que ses mesures de protection soient mises en œuvre par les autorités à tous les niveaux. L'impunité dont bénéficient les auteurs d'agressions, en raison d'enquêtes inefficaces souvent menées par des autorités d'État soupçonnées d'être elles-mêmes impliquées dans les menaces, alimente une certaine tolérance à l'égard des attaques. Le mécanisme devrait n'être que l'une des composantes d'une stratégie globale visant à lutter contre les violences dont sont victimes les journalistes et les personnes qui défendent les droits humains. Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral n'a pas réagi de manière convaincante au climat d'hostilité qui prévaut dans plusieurs États à l'égard des défenseurs et des journalistes.

Nom : Jorge Arzave Orihuela

Homme

Action complémentaire sur l'AU 184/13 AMR 41/022/2014, 17 juin 2014